

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») sont conclues d'une part, par la station choisie par le client (ci-après dénommée « Vendeur ») et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat (ci-après « Acheteur ») sur le site Internet accessible à partir du portail Internet <https://app.ftbridge.org/> (ci-après « Site »). Les CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres, notamment celles en vigueur pour les ventes relatives à d'autres canaux de distribution que la vente en ligne. Article I - Objet Les CGV régissent les relations contractuelles entre le Vendeur et l'Acheteur et sont applicables à tout achat effectué sur le Site par l'Acheteur, que l'Acheteur soit professionnel ou consommateur. Il est précisé qu'aux termes de la loi 92-117 du 07 décembre 1992 relative à la Protection du consommateur « le consommateur est celui qui achète un produit dans le but de le consommer ». L'achat d'un produit sur le Site implique une acceptation sans réserve par l'Acheteur des CGV. Le Vendeur se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment. Les CGV applicables seront celles en vigueur à la date de la commande passée par l'Acheteur. Article II - Caractéristiques des produits proposés Les produits proposés à la vente par le Vendeur sont conformes à la législation, à la réglementation et aux normes en vigueur applicables en Tunisie. Les offres de produits sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site, dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité d'un produit, celle-ci est indiquée sur la fiche du dit produit. Chaque produit proposé à la vente sur le Site fait l'objet d'une fiche produit indiquant les caractéristiques essentielles, le prix et, le cas échéant, les conditions d'utilisation et les conditions particulières de vente applicables au produit (ci-après « Informations Produit »). Les Informations Produit seront rappelées à l'Acheteur dans le Récapitulatif Préalable, tel que ce terme est défini à l'Article VI des CGV. Les photographies, textes, graphismes, caractéristiques techniques sont pour la plupart issus des documentations élaborées par les fabricants et non par le Vendeur et sont reproduites sous leur contrôle et avec leur accord. Les photographies des produits proposés à la vente sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit proposé à la vente, notamment en ce qui concerne les couleurs.

FTBClassification: Restricted Distribution FTB- All rights reserved Article III - Prix Les prix des produits proposés à la vente sur le Site sont indiqués en dinars toutes taxes comprises (TVA applicable au jour de la commande et autres taxes, tout changement du taux pouvant être répercuté sur le prix de la commande) hors participation aux frais de traitement et d'expédition. Le Vendeur se réserve le droit de modifier les prix à tout moment, étant toutefois entendu que les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes. Les produits demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au paiement complet du prix. Article IV - Aire géographique La vente en ligne des produits présentés sur le Site est réservée à tout Acheteur qui réside la Tunisie exclusivement et pour un retrait des achats sur le site d'une station-service localisée sur cette même zone. Article V - Compte Acheteur Afin de procéder à l'achat de produits, l'Acheteur doit créer un compte personnel sur le Site (ci-après « Compte »). L'Acheteur peut créer son Compte dans la rubrique « Mon Compte » puis « Créez un Compte » du Site. L'Acheteur peut également créer son Compte au moment de la Validation de la Commande, tel que ce terme est défini à l'Article VI des CGV. Lors de la création de son Compte, l'Acheteur devra fournir son prénom, son nom, une adresse électronique valide, qui sera son identifiant d'accès au Compte, et un mot de passe d'accès au Compte. Une fois l'Acheteur identifié sur son Compte, il pourra avoir accès à "Mon Compte" et aux rubriques suivantes : - Mes Commandes : suivi des Commandes en cours et historique des Commandes enregistrées ; - Mes Informations Personnelles : consultation et modification des Informations Personnelles et mot de passe ; FTBClassification: Restricted Distribution FTB-

All rights reserved Article VI - Commande Pour procéder à une commande de produits (ci-après « Commande »), l'Acheteur doit se connecter sur le Site et sélectionner la prestation de vidange ou les produits qu'il souhaite acheter. La sélection d'une prestation de vidange ou d'un produit par l'Acheteur permet de les intégrer dans le panier virtuel. Une fois qu'il a validé le panier virtuel, l'Acheteur doit fournir ses coordonnées personnelles .

L'Acheteur doit ensuite vérifier le récapitulatif de son panier virtuel, comprenant le détail des Informations Produit, des Informations Personnelles relatifs à sa Commande et le rectifier au besoin, avant de procéder à la validation de sa Commande. Article VII - Validation de la commande Le Vendeur accuse réception de la Commande par la transmission à l'Acheteur d'un courrier électronique de confirmation de la Commande à l'adresse électronique transmis par l'Acheteur comportant le récapitulatif des produits commandés, le montant de la Commande, le numéro de la Commande, le lieu de la prestation de vidange, la date et l'heure de la prestation de vidange ou du retrait de la commande et le Formulaire de Rétractation tel que ce terme est défini à l'Article XII des CGV. L'Acheteur peut aussi consulter l'historique des Commandes enregistrées sur son Compte. Article VIII - Modalités de paiement i. Modalités de paiement Le paiement des Commandes s'effectue par carte bancaire exclusivement : Visa, Mastercard... Le débit de la carte bancaire est effectué au moment de la Commande et en temps réel. Le paiement des commandes peut aussi s'effectuer sur site après réalisation de la prestation de vidange ou la récupération de la commande ii. Défaut de paiement Le Vendeur se réserve le droit de refuser d'honorer une Commande émanant d'un Acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou qui aurait réglé partiellement le montant d'une Commande précédente ou qui n'aurait pas fourni les pièces justificatives nécessaires à l'identification de celui-ci ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration. Article IX - Validation du paiement Après validation du paiement par carte bancaire, le Vendeur accuse réception du paiement de la Commande par la transmission à l'Acheteur d'un courrier électronique de confirmation de paiement, contenant la facture électronique faisant ressortir la TVA. Article X - Retrait i. Préparation de la Commande Dès validation de la Commande et validation de paiement, le Vendeur prépare la Commande : déstockage des produits, édition du bon de retrait et conditionnement du colis. TotalEnergies Classification: Restricted Distribution FTB- All rights reserved ii. Retrait de la Commande et réalisation de la prestation de vidange Les produits commandés sont mis à la disposition de l'Acheteur directement au point retrait préalablement sélectionné aux jours, date et heure indiqué dans l'accusé de réception de la Commande. La réalisation de la prestation de vidange se fera au point préalablement sélectionné aux jours, date et heure indiqué dans l'accusé de réception de la Commande. L'Acheteur récupérera ses produits aux jours, date et heure indiqués. L'Acheteur doit se présenter sur le site de la station-service déjà sélectionné avec le récapitulatif de la Commande envoyé par courrier électronique. L'Acheteur accepte de faire la preuve de son identité par une ou plusieurs pièces officielles en vigueur et en communiquant, si nécessaire, le numéro qui a été attribué par le système à sa Commande et qui lui a été communiqué dans le courrier électronique de confirmation de la Commande. L'Acheteur recevra la prestation de vidange aux jours, date et heure indiqués. L'Acheteur doit se présenter sur le site de la station-service déjà sélectionné avec le récapitulatif de la Commande envoyé par courrier électronique. L'Acheteur accepte de faire la preuve de son identité par une ou plusieurs pièces officielles en vigueur et en communiquant, si nécessaire, le numéro qui a été attribué par le système à sa Commande et qui lui a été communiqué dans le courrier électronique de confirmation de la Commande. Si l'Acheteur est dans l'impossibilité de prendre en charge lui-même les produits objet de la Commande, il

devra mandater, pour le représenter, un tiers muni d'un pouvoir et de la photocopie de la carte d'identité de l'Acheteur. Si l'Acheteur est dans l'impossibilité de recevoir lui-même la prestation de vidange objet de la Commande, il devra mandater, pour le représenter, un tiers muni d'un pouvoir et de la photocopie de la carte d'identité de l'Acheteur. Aucune demande de prestation de vidange ou de remise des produits ne pourra être honorée si les conditions indiquées ci-dessus ne sont pas respectées par l'Acheteur. Au moment de la prise en charge des produits, l'Acheteur doit s'assurer de la conformité des produits à sa Commande. Une fois les produits objet de la Commande retirés, l'Acheteur ne peut faire valoir le fait qu'un produit est manquant ou endommagé, sauf cas de vice caché. Si l'Acheteur ne se présente pas aux jours et heure convenus, les produits et le rendez-vous de la prestation de vidange objet de sa Commande sont conservés 72h. Au-delà de ce délai, le rendez vous pour la prestation de vidange et la Commande seront annulés et le montant de la Commande sera remboursé au Client en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors du paiement de sa Commande, déduction faite d'un montant de cinq (5) dinars quel que soit le montant de la Commande, correspondant aux frais de préparation de la Commande et de remise des Produits en rayon du fait de l'annulation de la Commande. Article XI – Disponibilité FTB Classification: Restricted Distribution FTB - All rights reserved Les offres de produits et leurs prix sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site, dans la limite des stocks disponibles. Dans ce cadre, l'indisponibilité des produits est indiquée sur la fiche descriptive du produit sur le Site. Dans l'hypothèse d'une indisponibilité d'un produit après passation d'une Commande, le Vendeur informera l'Acheteur par courrier électronique. A moins que l'Acheteur, par retour de courrier électronique, ne désire une solution de remplacement avec un produit équivalent, la Commande sera automatiquement annulée pour ce produit et le Vendeur procédera alors au remboursement du produit dans les conditions de l'Article XIII des CGV. Article XIV - Sécurisation Le Site fait l'objet d'un système de sécurisation, le procédé de cryptage SSL, et a renforcé l'ensemble des procédés de brouillage et de cryptage pour protéger le plus efficacement possible toutes les données sensibles liées aux moyens de paiement. Article XV - Contact Pour toute information ou question, le service Consommateurs du Vendeur est à la disposition des Clients : - - Par e-mail à destination du Vendeur dont les coordonnées sont mentionnées dans le récapitulatif de la Commande. Par téléphone à destination du Vendeur dont les coordonnées sont mentionnées dans le récapitulatif de la Commande. Article XVII - Garanties i. Garantie légale Garantie des vices cachés au bénéfice de tout Acheteur Le Vendeur est tenu des vices cachés des produits vendus dans les conditions prévues à l'article 647 du code des obligations et des contrats : « Le vendeur garantit les vices de la chose qui en diminuent sensiblement la valeur ou la rendent impropre à l'usage auquel elle est destinée d'après sa nature ou d'après le contrat. Les défauts qui diminuent légèrement la valeur ou la jouissance, et ceux tolérés par l'usage, ne donnent pas ouverture à garantie. Le vendeur garantit également l'existence des qualités par lui déclarées, ou qui ont été stipulées par l'acheteur. » Le vendeur ne garantit que les vices qui existaient au moment de la vente, s'il s'agit d'un corps déterminé par son individualité, ou au moment de la délivrance, s'il s'agit d'une chose fongible qui a été vendue au poids, à la mesure, sur description La garantie des vices cachés doit être invoquée par l'Acheteur dans un délai de sept (7) jours à compter de la découverte du défaut tel que défini ci-dessus. La preuve du vice caché incombe à l'Acheteur. Lorsque le vice caché du produit est avéré, l'Acheteur peut choisir de : - Conserver le produit défectueux et obtenir le remboursement partiel du prix payé ; - Restituer le produit défectueux, aux frais du Vendeur, et obtenir le remboursement intégral du prix payé, en ce compris les Frais de Livraison. FTB Classification: Restricted

Distribution FTB- All rights reserved Garantie de conformité au bénéfice de l'Acheteur Consommateur Le Vendeur est tenu des défauts de conformité des produits vendus Conformément à l'article 17 et suivants de La loi n°: 92-117 du 7 décembre 1992 relative à la protection du consommateur La garantie de conformité doit être invoquée par l'Acheteur Consommateur dans un délai de sept (7) jours à compter de date de livraison du produit. La preuve de la date d'apparition du défaut n'a pas à être rapportée par l'Acheteur Consommateur. L'Acheteur Consommateur peut choisir de : - - Faire réparer le produit non conforme ; Faire remplacer le produit non conforme, En cas de différence de coût manifeste entre les deux options, le Vendeur se réserve le droit d'imposer l'option la moins onéreuse. Si l'une et l'autre des options : - - - Sont impossibles à mettre en œuvre ; Ne peuvent pas être mises en œuvre dans le mois de la réclamation par l'Acheteur Consommateur ; Crètent un inconvénient majeur à l'Acheteur Consommateur ; L'Acheteur Consommateur pourra alors : - Restituer le produit et obtenir le remboursement intégral du prix payé, et ce compris les Frais de Livraison ; - Conserver le produit et obtenir le remboursement partiel du prix payé. ii. Garantie contractuelle Les produits achetés sur le Site peuvent donner droit à une garantie. Celle-ci est indiquée sur la fiche article des produits présentée sur le Site. Afin de connaître les démarches à suivre concernant le service après-vente pour tout problème ou panne sur un produit, l'Acheteur peut contacter le Vendeur. Pour pouvoir bénéficier de la garantie des produits, il convient impérativement de conserver la facture d'achat du produit. Les garanties contractuelles ne couvrent pas : - Le remplacement des consommables (par exemple, batteries, ampoules, fusibles, antennes, casques de baladeurs, microphones, usure de têtes d'enregistrement ou de lecture...) ; - - - Les pannes liées aux accessoires (par exemple, câbles d'alimentation...) ; Les défauts et leurs conséquences liés à l'utilisation non conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné (par exemple, utilisation professionnelle, collective...) ; Les défauts et leurs conséquences liés à toute cause extérieure. FTBClassification: Restricted Distribution FTB- All rights reserved Toutefois, en tout état de cause, l'Acheteur bénéficie des dispositions de la garantie légale et de la garantie des vices cachés notamment celles précisées ci-dessus. Article XVIII - Réserve de propriété Les produits demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au complet paiement du prix. Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés. Dès réception, l'Acheteur pourra disposer des produits en vue de leur transformation, consommation ou revente. Cette faculté lui est retirée de plein droit, sans mise en demeure préalable, à défaut de paiement à l'échéance. L'Acheteur s'oblige à permettre à tout moment l'identification des produits en vue de leur revendication, étant entendu que les produits en stock sont réputés correspondre en tout ou partie aux produits impayés. En cas de défaut de paiement et après simple constatation de celui-ci, le Vendeur se réserve la faculté de procéder immédiatement à la reprise des produits. Les frais de transport retour sont à la charge de l'Acheteur. Article XVII - Responsabilité Le Vendeur ne saurait être tenu responsable des dommages causés par les produits et des dommages causés aux produits à compter de leur prise en charge par l'Acheteur. L'Acheteur supporte tous les risques liés aux produits à compter de leur prise en charge, moment auquel la garde des produits lui est transférée, sous réserve de la législation et de la réglementation en vigueur applicables, notamment en matière de produits défectueux. Article XVIII - Propriété intellectuelle Les éléments du Site sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive du propriétaire du Site. L'ensemble des éléments du Site est réservé au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. Toute reproduction totale ou partielle du Site est strictement interdite. Personne n'est autorisé à reproduire,

exploiter, rediffuser, ou utiliser des éléments du Site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit. Article XIX - Données à caractère personnel Les informations recueillies dans le cadre du Contrat font l'objet d'un traitement, dont le responsable est Total Tunisie, destiné à la gestion et au suivi de la relation avec le Client. Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage de la Société et ne pourront être transmises qu'à des prestataires intervenant dans le cadre du traitement ou à des sociétés de Total Tunisie pour des produits et services analogues à ceux relatifs au Contrat. Pour en savoir plus sur la finalité, fondement du traitement des données collectées et leur durée de conservation, nous vous invitons à consulter la page Données personnelles du Site. Article XX - Archivage - Preuve de Commande La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et la validation finale de la Commande FTBClassification: Restricted Distribution FTB- All rights reserved vaudront preuve de l'intégralité de ladite Commande et vaudront exigibilité des sommes engagées par la sélection des articles figurant sur le bon de commande. Le Vendeur archivera les bons de Commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 62 du code de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés Les registres informatisés seront considérés par le Vendeur et l'Acheteur comme preuve des communications, Commandes, paiements et transactions intervenus entre l'Acheteur et le Vendeur. Les factures émises par le Vendeur seront conservées conformément à l'article cité ci-dessus. Article XXI - Force majeure Le Vendeur et l'Acheteur ne seront pas tenus pour responsable l'un vis-à-vis de l'autre par suite de manquement, retard ou omission dans l'exécution totale ou partielle d'une Commande, pour autant que cette défaillance ait pour origine ou résulte d'un événement constitutif d'un cas de force majeure au sens de la loi Tunisienne et de la jurisprudence des tribunaux Tunisiens. En tout état de cause, tout retard ou défaut de paiement ne peut s'analyser comme un événement constitutif d'un cas de force majeure. La force majeure ne libère de ses obligations contractuelles la partie qui l'invoque que dans la mesure et pendant le temps où elle est empêchée de les exécuter. Article XXII - Intégralité Dans l'hypothèse où l'une des clauses des CGV serait déclarée nulle et non avenue suite à un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des CGV. Article XXIII - Droit applicable - Litiges Les présents CGV sont assujettis au droit tunisien. Tout litige qui résulterait de son exécution ou son interprétation sera soumis aux tribunaux de Tunis 1. Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties contractantes font élection de domicile en leurs adresses respectives telles qu'indiquées ci-dessus.